



INFORMATIONS IMPORTANTES AUX PARENTS

Madame, Monsieur, chers parents

Malgré l'assouplissement progressif des mesures sanitaires liées au COVID-19, les règles d'hygiène et de conduite doivent être maintenues. Les rassemblements de personnes ainsi que les contacts étroits doivent être limités pour freiner la propagation du virus. Considérant ce qui précède :

Les équipes du GIAP ne pourront pas prendre d'inscriptions le premier jour d'école (24 août 2020) dans les lieux parascolaires.

Toute inscription ou renouvellement doit s'effectuer sur le portail my.giap.ch.

L'inscription à e-démarches de l'Etat de Genève est indispensable pour accéder au portail d'inscription my.giap.ch.

Les parents ne pouvant souscrire à un compte e-démarches (fonctionnaires internationaux, personnes sans titre de séjour valable, personnes n'étant pas contribuables à Genève) doivent contacter le Responsable de leur secteur parascolaire.

Pour rappel, les inscriptions hors période officielle et sans justificatif peuvent se voir appliquer un délai de carence, conformément à nos Conditions générales.

Vous trouverez toutes les informations sur notre site internet : www.giap.ch